

## 8 Société et Culture

Santé/Atelier de restitution sur l'enquête du renforcement du système national d'informations sanitaires (Snis) par la e-santé au Gabon

## Pour une meilleure visibilité de la carte sanitaire

LLIM

Libreville/Gabon

"Outil d'aide à la décision pour les gouvernants", ce schéma directeur stratégique 2017-2022 a été présenté, hier, à Libreville, en présence du secrétaire général du ministère de la Santé.

DANS l'optique d'une plus grande facilité d'accès à une couverture sanitaire au Gabon, un atelier de restitution sur "l'enquête du niveau de satisfaction des patients, des professionnels de santé et des institutions sanitaires par rapport aux effets de la e-santé", s'est tenu hier à Libreville dans un hôtel de la place.

Au cours de cette rencontre présidée par le secrétaire général du ministère de la Santé, le

Dr Guy Patrick Obiang Ndong, les questions liées à l'intégration des techniques de l'information et de la communication dans le système de santé dans notre pays ont été abordées en présence de plusieurs prestataires de santé.

Insistant sur le bien-fondé de ce projet, le Dr Guy Patrick Obiang Ndong a soutenu que "dans le souci d'améliorer la carte sanitaire mais également, d'avoir une meilleure visibilité sur l'information liée à la santé au Gabon, le gouvernement a souscrit à un projet e-Gabon qui a une sous-composante dénommée e-santé. Et donc, ce projet e-santé a pour mission d'informatiser le système national d'informations sanitaires (Snis) pour permettre d'avoir en temps réel l'information sanitaire aussi bien en terme de prise en charge que



Photo : LLIM

Le SG du ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, s'exprimant sur les enjeux du Snis.

sur le plan de l'épidémiologie pour un meilleur suivi des maladies les plus fréquentes, des pathologies... Savoir com-

ment se fait la prise en charge des patients dans les structures sanitaires et faciliter l'accès aux données sur la prise en



Photo : LLIM

Une vue de l'assistance, lors de la restitution des données de la e-santé au Gabon.

charge médicale des patients. C'est un outil d'aide à la décision pour les gouvernants".

Pour sa part, le coordinateur du projet, Emmanuel Assoumou Nka, a expliqué que cet atelier qui est une étude de base va permettre de savoir si le système qui est en train d'être mis en place sera accepté non seulement par les populations mais aussi par les professionnels de la santé qui sont appelés à

utiliser les différents outils qui seront mis à leur disposition.

Notons que ce projet qui s'étend de la période allant de 2017 à 2022 prévoit une plateforme d'inter-connexion des différents systèmes et d'inter-opérabilité des différents sous-systèmes qui vont être dans le Snis. Il comptera donc un partage d'informations qui facilitera la prise en charge des patients.

## Chronique littéraire

## Le lion est fait de mouton assimilé

QUEL honneur que le nôtre d'avoir l'attention des plus jeunes – pas que – qui souhaitent faire carrière dans l'écriture. Souvent, un manuscrit nous est apporté directement, ou envoyé par le canal du courriel, pour avis ou relecture-correction : roman, théâtre, poésie. Pour être passé par là et parce que nous entendons tant de choses sur la démotivation des débutants à écrire, nous ne discourons jamais personne, par principe. Nous connaissons plusieurs écrivains de renom aujourd'hui qui furent invités, en leur temps, à s'occuper d'autre chose qu'à rêver de voir inscrit leur nom sur la couverture d'un livre. Au Gabon comme ailleurs, on en trouve.

Toutefois, nous ne manquons jamais de poser une question simple à ces solliciteurs qui nous font l'amitié de figurer au nombre des premiers lecteurs de leurs manuscrits, notamment lorsque nous leur restituons leurs ouvrages en chantier : lisez-vous les autres, c'est-à-dire ceux qui ont déjà écrit comme vous, qui un roman, qui une pièce de théâtre, qui un recueil de nouvelles ? Presque toujours la réponse est négative. Et prévisible. L'adage populaire l'assène : bon sang ne saurait mentir. Un lecteur avisé sait reconnaître, dans tout ce qu'il lit, la marque d'un autre lecteur. Un homme qui lit beaucoup, puis écrit, reste aisément identifiable parmi mille autres. Ça ne ment pas. Quand nous parlons de lire, il ne s'agit guère exclusivement d'ouvrages. On peut être un bon et grand lecteur de journaux ou de revues plus ou moins spécialisés, en effet. L'essentiel demeure cette accoutumance à l'écrit et à sa logique, cet appétit de l'écrit, cette sensibilité au beau dans l'écrit, au plaisir du texte, à l'attention accordée à la manière d'écrire et d'être efficace chez les autres.

Or, bien souvent, nous ne le décelons que rarement, chez nombre des jeunes qui aspirent à devenir écrivain, cette imprégnation du modus operandi des autres auteurs. Comment se dire poète sans jamais lire d'autres poètes ? Comment se dire nouvelliste sans jamais en lire ? Comment se prétendre conteur sans jamais les fréquenter à travers leurs œuvres ? Qu'on ne se méprenne point : nous n'appelons point à une imitation plate des devanciers dans le genre dans lequel on souhaite s'inscrire. Il s'agit d'apprendre des autres, de se former, de s'instruire d'abondance pour être efficace et performant. On est ce que l'on lit. Et depuis Paul Valéry, nous le savons tous : le lion est fait de mouton assimilé.

RN

## Secteur aéroportuaire/Après la fin de la concession à ADL Le personnel exige la liquidation de ses droits légaux



Photo : D.R

Les agents d'ADL demandent à leur ancien employeur de payer leurs droits.

W.N.

Libreville/Gabon

Les employés de ADL (Aéroport de Libreville) viennent de déposer auprès de leur hiérarchie une lettre de préavis d'un mouvement d'humeur.

"FAISANT suite au non-renouvellement de la concession de ADL S.A, conformément à la notification du ministre des Transports et de la Logistique, dans sa correspondance du 16 novembre 2017, et de la décision du Conseil des ministres du 21 juin 2018, nous avons proposé un protocole d'accord de rupture de contrat de travail resté jusqu'à ce jour sans suite", peut-on lire dans la correspondance adressée par le personnel d'ADL (Aéroport de Libreville) à leur directeur général, le 10 juillet dernier.

Une correspondance dans laquelle les employés exigent le respect des dispositions encadrant la liquidation de l'entreprise, qui nécessairement renvoie à un licenciement collectif. Les délais avancés par le personnel courent jusqu'au 25 août 2018. "Grand est notre étonnement de constater, après notre réunion du 10 juillet 2018, que vous conditionnez la liquidation de ces droits à des autorisations du gouvernement et du repreneur, Gsez Airport", explique la même correspondance.

Ainsi, face au mutisme de la direction générale de ADL, les agents de l'entreprise se sont retrouvés mercredi pour exiger, une fois encore, la liquidation de leurs droits légaux. Sous huitaine. "Passé ce délai, si rien n'est fait, nous nous réservons le droit d'observer un mouvement d'humeur

avec un blocus de l'activité sur la plate-forme aéroportuaire. En trente ans, nous n'avons jamais réalisé un résultat d'exploitation négatif". L'entreprise étant dotée d'une bonne santé financière et ses indicateurs de gestion étant tous positifs, nous avons donc directement participé et contribué aux revenus qui

ont été générés par notre entreprise en trente ans. Fort de cela, il est de notre droit de demander une indemnité exceptionnelle de fin de collaboration", a expliqué un des agents.

Aux dernières nouvelles, une réunion devrait avoir lieu ce matin entre les employés et la direction de l'entreprise.

